

avaient causé aux Églises, et ensuite que les chartes de donations pures et simples surpassent de beaucoup les chartes de donations faites en réparation des injustices et des violences. Enfin tous ces titres qui nous restent ne nous donnent aucune idée de la façon dont nos premiers sires ont agrandi leur territoire. Tout ce que nous pouvons supposer c'est que, s'ils commettaient des usurpations sur les biens des Églises, ils devaient encore moins se gêner vis à vis des seigneurs, auxquels ils ne rendaient pas sans doute tout ce qu'ils leur prenaient ; et c'est peut-être pour racheter ces injustices qu'ils faisaient ces donations pieuses.

L'histoire de leurs successeurs ne nous apprend pas qu'ils aient fait beaucoup de conquêtes territoriales dans les diverses guerres qu'ils soutinrent contre leurs voisins. Sans parler de Guichard III, qui fut un prince sage et pacifique, Humbert III lui-même, aux goûts les plus belliqueux, ne paraît pas avoir tiré grand profit de toutes ses guerres. La plus sérieuse, qu'il soutint de concert avec le comte de Mâcon, contre le sire de Baugé, lui aurait valu la cession des châteaux de Thoissey et de Lent, selon l'*Art de vérifier les dates* ; en réalité, nous ne savons pas comment ni quand ces seigneurs firent la paix, ni à quelles conditions. Du reste, Lent et Thoissey paraissent avoir appartenu, si l'on s'en rapporte à Aubret et selon son expression, de toute ancienneté, aux sires de Beaujeu.

Guichard IV, son petit-fils, partagea son amour des combats. Avant de partir pour la croisade des Albigeois, il régla plusieurs différends avec les seigneurs voisins. Il chercha d'abord à s'emparer du château du vicomte de Thiern ; il ne put réussir dans son dessein à cause de l'intervention de l'archevêque de Lyon et de Guy, comte de Forez, qui craignaient de voir trop augmenter sa puis-